Document généré le 25 avr. 2024 05:09

Vie des Arts

Vie des arts

TVC-4
Une expérienceà suivre

Gilles Marsolais

Volume 19, numéro 77, hiver 1974–1975

URI : https://id.erudit.org/iderudit/55145ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

La Société La Vie des Arts

ISSN

0042-5435 (imprimé)
1923-3183 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Marsolais, G. (1974). TVC-4 : une expérienceà suivre. *Vie des Arts*, *19*(77), 54–56.

Tous droits réservés © La Société La Vie des Arts, 1975

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

TVC-4: Une expérience à suivre

Gilles MARSOLAIS

Il est question, dans cet article, d'une action parmi d'autres constituant le rayonnement du vidéographe au Québec, à savoir l'expérience-pilote de l'implantation, par la base, d'une télévision communautaire (TVC) offrant l'originalité d'utiliser les ondes hertziennes plutôt que le câble[1].

Grâce à certains cinéastes désireux de voir se réaliser enfin les rêves de certains documentaristes, tels que Dziga Veriov et Robert Flaherty, l'«aventure du cinéma direct» aura favorisé autour des années 1960 l'implantation de nouvelles techniques (16 mm synchrone et ultra-léger), impliquant de nouvelles méthodes de tournage, afin de capter la parole et le geste de l'homme en mouvement et de cerner au plus près (compte tenu des médiations inévitables qui interviennent au niveau de la caméra, du cinéaste, du montage, etc.) les manifestations de la vie. Le direct aura rendu possible la pratique d'un cinéma plus dégagé des contraintes techniques aliénantes et, dans une certaine mesure, des contraintes économiques, propres à favoriser l'exercice d'une censure ouverte ou d'une autocensure plus pernicieuse. En misant notamment sur le phénomène de la caméra participante, il s'est progressivement imposé comme un cinéma de la communication, permettant de repenser certains principes concernant le problème de la vérité au niveau des rapports humains . . . L'apparition de la vidéo portative, du type ½ pouce, se situe dans le prolongement immédiat de ce cinéma direct, elle en est même l'une des constituantes. La question se pose alors de savoir ce que le vidéo apporte de plus que ce cinéma ultra-léger et les perspectives qu'elle ouvre.

Historiquement, le cheminement a été le suivant: après avoir maîtrisé les techniques et les méthodes du cinéma direct, certains cinéastes ont convenu qu'à travers leur pratique cinématographique ils ne parvenaient pas à établir une véritable communication, si ce n'est à sens unique, et que leurs films ne permettaient pas de changer (ou si peu) en profondeur le sort des gens auxquels ils s'intéressaient *en tant que cinéastes*. Le fait de s'intéresser aux problèmes sociaux ne suffisait plus à leur donner bonne conscience; ils ressentaient un certain malaise à gagner leur vie (et fort bien dans certains cas) en *exploitant* en quelque sorte la douleur des exploités. C'est dans ce contexte que le Groupe de Recherches Sociales de l'ONF (1966-1969) avança l'idée de «donner une voix à ceux qui n'en ont pas», dans une perspective de changement social, en ouvrant le film à la participation et à l'animation. L'idée était de faire désormais des films non plus sur les gens mais *avec* les gens, en leur fournissant les moyens de prendre conscience de leurs problèmes, de les formuler et de trouver des solutions à leur convenance pour les résoudre. Il s'agissait de faire en sorte que les moyens de réponse ne restent plus aux mains de la classe au pouvoir contrôlant et orientant une diffusion de l'information à sens unique, et même d'éliminer le prisme déformant de la vision des cinéastes eux-mêmes, pour la plupart représentants les plus immédiats de la moyenne bourgeoisie. Mais déjà le médium *film* paraissait inadéquat: inaccessibilité pour la masse des travailleurs à cause de son coût astronomique, opérations techniques encore trop complexes pour les non-initiés, processus lent qui le coupe de l'impact immédiat et, dans une certaine mesure, de la réalité mouvante, élitisme inévitable joint à la recherche du succès à tout prix pour survivre *cinématographiquement* même en marge du système, etc.

C'est alors, en 1967, que le producteur Robert Forget introduisit le premier magnétoscope portatif ½ pouce n/b au Québec dans le but de favoriser ce type d'approche. Son emploi ne tarda pas à révéler que le magnétoscope portatif était un meilleur instrument de communication que la caméra de cinéma: économique, d'un maniement fort simple et aisé à apprendre, permettant des reprises, il rend possible l'exploitation immédiate du phénomène du feedback/rétroaction, etc.

L'idée d'une démocratisation radicale des moyens de communication se fraya un chemin et permit l'implantation des média communautaires un peu partout à travers le Québec, dans le cadre du programme Société Nouvelle/Challenge For Change notamment qui prit, en 1970, la relève du GRS en intégrant la plupart de ses artisans. C'est dans ce contexte que Robert Forget contribua directement à l'implan-

1

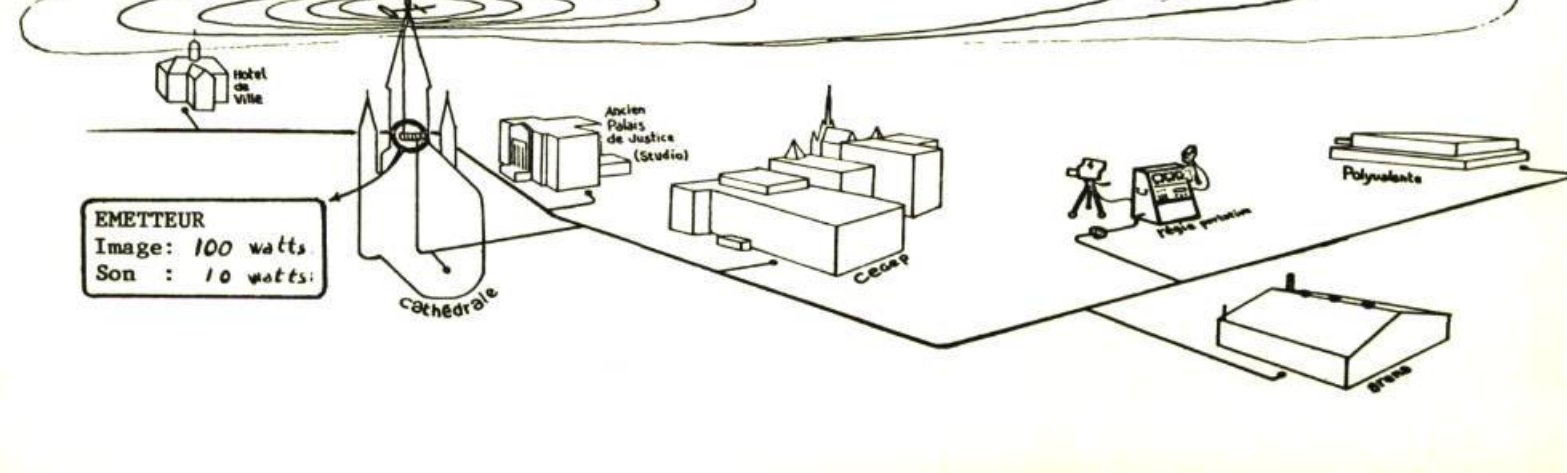

1. La régie portative peut être branchée à chacun des emplacements désignés ci-dessous. Elle permet alors la diffusion *en direct* des événements d'intérêt général qui s'y déroulent. Le clocher de la cathédrale abrite l'émetteur et l'antenne, dont le rayonnement touche plus de 36,000 personnes.

2. L'assemblée générale de la TV communautaire TVC-4.

tation du médium vidéo. Il œuvra si bien en ce sens qu'il reçut le mandat de mettre sur pied le projet-pilote du Vidéographe, lequel ouvrit ses portes en novembre 1971. Depuis septembre 1972, le Vidéographe s'est détaché de Société Nouvelle pour devenir autonome. «Loin d'être un projet passager, le Vidéographe conserve un mandat expérimental et un rôle permanent d'injection». L'idée du Vidéographe, même si au départ l'aspect diffusion n'était pas implicite dans son mandat, était d'arriver à démocratiser réellement le médium, à la rendre attrayant, de faire en sorte qu'il possède une distribution et un public actifs, bref, de démystifier la télévision bourgeoise et de briser le rôle de voyeur passif du citoyen téléspectateur solitaire . . . Les responsables du Vidéographe ont, entre autres, réalisé certains essais de diffusion fort intéressants, comme celle dite de «Sélecto-TV», par le truchement de la câblodiffusion, dans trois régions distinctes du Québec. Il s'agissait là d'un début fructueux qui prouvait que les citoyens avaient envie de participer au niveau local. On a pu vérifier aussi que ces expériences de «Sélecto-TV» produisaient un effet d'enchaînement: l'essai tenté à Belœil a directement incité des ouvriers de la région à produire un document particulièrement percutant au niveau de l'analyse de la situation concernant la menace de fermeture prochaine de leur usine *(S.O.S. Soma)*.

Dès lors qu'il devint évident que la communication ne se faisait plus à sens unique et qu'une participation de qualité pouvait être obtenue de la part de citoyens ordinaires. L'expérience de la télévision communautaire apparaissait plus que jamais comme le prolongement naturel de l'aventure entreprise depuis peu de temps. Mais il importait d'aller plus loin dans cette voie convenant admirablement à la vidéo: être un instrument d'animation, de réflexion, et un agent d'accroissement de la conscience collective, soit en agissant directement au niveau socio-politique, soit en explorant les régions de l'inconscient collectif.

Il ne semble pas encore que la vidéo, œuvrant dans ce champ d'action, ait réussi à élaborer un langage spécifique qui la distingue radicalement du cinéma direct — au strict niveau de son processus de fabrication autonome. En définitive, l'originalité profonde de la vidéo, dans cette optique, ne se situera pas tant au niveau d'un renouvellement de la syntaxe qu'au niveau de l'utilisation qui sera faite de ce médium et de l'utilisation systématique de ses possibilités infinies notamment au niveau du feed-back/rétroaction.

Dans le but de transformer l'immense troupeau de consommateurs passifs en une armée de citoyens-téléastes vigilants et actifs, on a donc favorisé l'implantation d'un certain nombre de TVC au Québec, depuis la première expérience-pilote qui eut lieu à Normandin, au Lac Saint-Jean, en 1970-1971: la souplesse du nouvel équipement et son prix de revient relativement modique le permettant, ainsi que la profusion de systèmes de câbles et de canaux inemployés ou sous-utilisés . . .

Il importe ici de dire que ce qui distingue la télévision locale de la télévision communautaire (TVC) c'est que la première diffuse des émissions réalisées par des employés (avec ou sans la participation d'individus ou de groupes locaux), tandis que la télévision communautaire diffuse des émissions réalisées précisément par des groupes locaux et des particuliers — émissions réalisées même avec l'aide d'employés, pourvu que ceux-ci n'exercent aucune supervision sur leur préparation et leur réalisation proprement dite. La nuance est importante. La TVC implique donc une participation directe et totale des citoyens aux pouvoirs de décision.

Bien que ces expériences de TVC aient été encourageantes, les responsables du Vidéographe se sont aperçus qu'on risquait, en misant sur la câblodiffusion, de s'enfermer dans un cul-de-sac. En effet, l'idée-force de la TVC c'est de démocratiser radicalement l'accès aux moyens audiovisuels de communication, c'est de faire en sorte que la collectivité se sente concernée par les problèmes qui sont les siens. Or, par la câblodiffusion on rejette sans appel ceux précisément qui ont le plus besoin d'être rejoints: les populations éloignées des centres populeux où le marché restreint ne justifie pas l'investissement que nécessite le câblage, ainsi que les défavorisés qui n'ont pas les moyens de payer l'installation et l'abonnement aux services de câblodiffusion. De plus, l'abonnement au câble ouvre l'accès aux canaux américains, avec tout ce que cette possibilité inclut de pollution idéologique. Le risque est grand de voir les gens les plus vulnérables délaisser les programmes d'intérêt communautaire pour se laisser happer par le mirage des productions américaines et retomber dans l'anonymat du téléspectateur passif traditionnel. A court terme, ces expériences risquent donc de se retrouver en position de marginalité inacceptable ou de se soumettre aux lois du système et de contribuer directement à perpétuer des modèles de télévision locale déjà existants.

Dans le but de rejoindre les laissés-pour-compte, d'éviter cette contamination et de contourner les situations conflictuelles qui ne manquent pas de surgir entre les propriétaires de câbles (obligés d'investir parfois contre leur gré dans un projet de canal communautaire) et les responsables de la TVC (qui ne visent pas les mêmes buts), le Vidéographe a décidé de miser sur la création d'un système de TVC qui émettrait sur les *ondes hertziennes* (ondes normales, ne nécessitant pas de support matériel) au moyen d'une antenne à faible puissance. La première expérience-pilote est en cours depuis juin 1973 à Saint-Jérôme. Si les premiers résultats sont probants, il y a tout lieu de croire que le poste ainsi implanté dans cette ville obtiendra rapidement la permission d'opérer en permanence et en toute autonomie. Peut-être réussira-t-on enfin à Saint-Jérôme à donner la parole à ceux qui ne l'ont jamais vraiment eue. Les responsables du Vidéographe et certains responsables locaux se sont mis d'accord à l'origine pour strictement offrir des services techniques et aider la population dans la formulation de ses besoins réels. On a aussi prévu une implantation progressive du projet afin de permettre à la population d'assimiler le phénomène et de se l'approprier collectivement. Pour le cas où elle manifesterait le désir de rendre l'expérience permanente, on a aussi prévu des mécanismes adéquats permettant la transformation.

En partant de la base, en court-circuitant la lourde intervention de certains organismes, en activant la collectivité autour d'une programmation qui lui serait propre, on favorisera donc l'implantation d'une véritable TVC qui, opérant hors du ghetto de la câblodiffusion, jouira d'une autonomie inimaginable et permettra la libre circulation des idées, sans que celles-ci soient déformées par les prismes bien connus: *bon ententisme*, déférence envers les commanditaires et financiers intéressés, etc.

Au plan technique, l'installation peut se résumer ainsi. La TVC de Saint-Jérôme sera en fait une unité-mobile permanente, utilisant le format ½ pouce, capable de produire et de diffuser en circuit ouvert UHF ou VHF[2], en direct ou en différé, des émissions de télévision pour la communauté concernée par l'utilisation d'un émetteur à faible puissance. Cette installation comprend une régie portative qui peut être branchée à différents endroits de la ville (École polyvalente, Cegep, Hôtel de ville, lieu où se trouve la permanence-studio) et qui permette la diffusion *en direct* des événements d'intérêt général qui s'y déroulent[3], ainsi qu'un émet-

2

teur et une antenne (abrités dans le clocher de la Cathédrale) dont le rayonnement touche une population de plus de 36,000 personnes. L'émetteur-image a une puissance de 100 watts; l'émetteur-son, 10 watts[4]. Ce matériel léger coûte environ $3,000. Par ailleurs, le coût minime des frais d'achat et d'entretien du matériel de production (équipement de tournage et modules de montage) et sa maniabilité en font un système de communication privilégié aux possibilités infinies et signifient qu'il est désormais possible d'équiper entièrement une unité mobile permanente de production de très bonne qualité et techniquement accessible à n'importe quel utilisateur éventuel, pour environ $15,000[5]. Signalons aussi que le mode d'opération au ½ pouce (du type Sony, par exemple) ne présente plus de problème majeur au niveau de la diffusion: la stabilité du signal de diffusion vient d'être mise au point selon les standards de qualité «broadcast» grâce à un correcteur de signal de synchronisation[6]. Tôt ou tard, le réseau public devra s'ouvrir à l'approche communautaire.

Le Vidéograpse devrait donc réussir à implanter, en milieu québécois, une véritable TVC où le médium serait utilisé comme un moyen efficace de communication et de création, et non comme un simple instrument de diffusion à sens unique et de consommation passive, où le message serait issu du milieu et modifié par ce même milieu, et non par le prisme déformant des intermédiaires de toute sorte. Il semble bien qu'il s'agisse là d'une expérience exemplaire à suivre de près. Les services du Gouvernement québécois reconnaissent que la TVC en général joue le rôle d'«un centre culturel moderne et populaire, un lieu de créativité qui agit dans le milieu comme révélateur de ressources, un environnement éducatif et une nouvelle place publique où se discutent les enjeux de la communauté, et, enfin, un pôle de référence et d'identification dans la vie d'une communauté».

État actuel du projet (août 1974).

S'adonnant à une ubuesque partie de ping-pong des responsabilités, les instances gouvernementales se renvoient la balle, du Fédéral au Provincial et du Ministère de l'Éducation à celui des Communications. Le fait que cette TVC soit communautaire *et* éducative, ainsi que l'emploi des ondes hertziennes grâce à un émetteur à faible puissance, causent de sérieux maux de tête aux responsables du CRTC qui ne s'y retrouvent plus dans leur classification! Sans compter que cette initiative risque de créer un *fâcheux* précédent pour les autres provinces . . . En août 1974, on en était toujours à la phase *production* du projet, et ses responsables attendaient d'être entendus en audience publique par le CRTC. Au moment où paraîtra ce texte, l'entrée en ondes de cette TVC devrait enfin être un fait accompli. Logiquement, elle devrait même être en pleine activité. Nos pongistes gouvernementaux feraient bien d'accélérer le rythme de leur 5 de 7 pour ne pas être pris de court!

Rappelons cependant que depuis septembre 1973, en partant de l'intérêt suscité auprès de la population réunie en assemblée générale, on a procédé à la formation des groupes de production et de cellules de travail et on s'est assuré de l'appui de divers corps intermédiaires qui favoriseront l'autonomie totale de cette TVC incorporée comme société à but non lucratif. Même si, du fait des retards accumulés, la phase d'animation-démonstration se trouve modifiée par rapport au projet initialement prévu, on estime qu'en janvier 1975 la TVC-4 aura atteint une maturité suffisante pour voler de ses propres ailes.

1. Constituant en quelque sorte un document de travail pour une étude plus approfondie sur le sujet, ce texte s'inspire des publications de l'ONF et du Vidéographe, ainsi que des conversations que j'ai eues avec les responsables du projet TVC-4.
2. VHF: Very High Frequencies (les postes de télévision au Québec, canaux 2/13 opèrent sur cette bande). UHF: Ultra-Hautes Fréquences.
3. Si la diffusion *en différé* ne pose aucun problème, il semble pour l'instant que ce type de diffusion *en direct* doive passer par l'intermédiaire du câble local (Vidéotron). Or, Vidéotron a obtenu en juin 1974 un *permis d'opérer sur un éventail de 12 canaux (sur 30* possibles) — ce qui est considérable. Ce nouvel élément sur l'échiquier de la télévision régionale risque de fausser radicalement l'expérience en cours de TVC-4 (laquelle s'était vue refuser l'an dernier un *mandat expérimental* qui lui sera finalement accordé (mais peut-être un peu tard)! . . . On dit que le temps arrange bien les choses: reste à savoir pour qui.
4. Initialement on prévoyait une puissance, respectivement, de 15 watts pour l'émetteur-image et de 7,5 watts pour l'émetteur-son; avec l'emploi d'une antenne bi-directionnelle qui multipliait le gain de puissance. Les changements survenus sont dus au fait qu'on a finalement opté pour une antenne omni-directionnelle, laquelle entraîne un gain négatif . . . Mais, au total, le *pattern d'interférences* — et partant, de rayonnement possible — (comme en fait foi la carte ci-jointe, ne s'en trouve que plus intéressant.
5. Les chiffres avancés ici concernent davantage le projet initialement prévu. Du fait des transformations intervenues récemment au strict niveau technique (imprévus et prospective), il semble qu'on doive aujourd'hui les multiplier au moins par cinq. Comparativement au budget d'une télévision traditionnelle, même comme Radio-Québec, $100,000 constituent une somme ridiculement basse, équivalente à la production d'une émission. Du strict point de vue économique, l'expérience de TVC-4 demeure donc exemplaire.
6. Grâce à l'interface électronique, il est maintenant possible de diffuser directement sur le réseau régulier de Télévision, les cassettes-vidéo sans être soumis au correcteur dit *interface optique*.

3. Manœuvre de sensibilisation au projet de TVC-4, sur la place du Marché, à Saint-Jérôme.